

L'Établissement Pharmaceutique de l'AP-HP se transforme

Afin de s'adapter à un contexte extérieur en forte évolution, l'AP-HP engage un processus d'externalisation des activités de production et de contrôle qualité d'une part, et de renforcement et d'élargissement des activités de recherche et développement d'autre part de son Établissement pharmaceutique.

L'Établissement pharmaceutique de l'AP-HP, au sein de l'Agence générale des Équipements et Produits de santé (AGEPS), développe, fabrique et met à disposition des patients des médicaments indispensables pour des besoins non couverts par les opérateurs privés. Depuis son ouverture en 1999, en tant qu'établissement pharmaceutique, son livret thérapeutique a fait l'objet d'une révision régulière avec l'appui d'un comité scientifique. L'objectif étant de s'adapter aux évolutions des stratégies thérapeutiques et à la commercialisation de nouvelles spécialités pharmaceutiques. Le livret actuel s'articule autour de 44 médicaments, dont près de la moitié font déjà l'objet d'une production externalisée.

L'Établissement pharmaceutique intervient dans un environnement en pleine évolution qui doit le conduire à renouveler ses modalités de fonctionnement :

- des exigences réglementaires croissantes, qui rendent plus difficile la commercialisation de nouveaux médicaments ;
- des formes galéniques nouvelles et une nécessaire adaptation aux besoins cliniques, qui impliquent de rapides adaptations des outils de production ;
- l'émergence d'acteurs industriels dans les domaines des maladies rares et de la pédiatrie, qui se spécialisent sur quelques produits ou quelques pathologies et qui permettent de satisfaire les besoins du marché sans recours à l'Établissement pharmaceutique ;
- le regroupement de certaines pharmacies hospitalières dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire, qui offrent de nouvelles possibilités d'approvisionnement.

A partir d'une réflexion collective des équipes de l'AGEPS, engagée depuis fin 2017, le projet vise à recentrer les activités de l'Établissement pharmaceutique sur la découverte, de nouveaux médicaments adaptés aux besoins des patients, en généralisant la sous-traitance de la fabrication du livret thérapeutique actuel.

La mise en œuvre de cette transformation se fera progressivement au cours des prochaines années. Les équipes de l'Établissement pharmaceutique seront particulièrement vigilantes à organiser la continuité de l'approvisionnement des médicaments indispensables pour les patients et les soignants. Une attention particulière sera portée à l'accompagnement du personnel de l'Établissement pharmaceutique, sous une forme à la fois individuelle et collective.

En renforçant et en élargissant les activités de recherche et développement de l'Établissement pharmaceutique, cette transformation vise à conforter et développer sa mission de santé publique: répondre aux évolutions des besoins cliniques et renforcer le service rendu aux patients de l'AP-HP mais aussi plus largement au niveau national.

À propos de l'AP-HP : L'AP-HP est un centre hospitalier universitaire à dimension européenne mondialement reconnu. Ses 39 hôpitaux accueillent chaque année 10 millions de personnes malades : en consultation, en urgence, lors d'hospitalisations programmées ou en hospitalisation à domicile. Elle assure un service public de santé pour tous, 24h/24, et c'est pour elle à la fois un devoir et une fierté. L'AP-HP est le premier employeur d'Ile de-France : 100 000 personnes – médecins, chercheurs, paramédicaux, personnels administratifs et ouvriers – y travaillent. <http://www.aphp.fr>